



## Les sentiers du Brulhois

c'est un réseau de 60 km de circuits de petites randonnées conçues pour les pédestres, équestres ou VTT et situées au sud du territoire de la Communauté de Communes des Deux Rives. Au départ des villages de Donzac, Dunes, Saint-Loup et Sistels quatre itinéraires de longueurs différentes vous sont proposés. A travers ces balades de quelques heures vous découvrirez les paysages vallonnées du Brulhois, le patrimoine architectural des bastides gasconnes ainsi que le charme de nos villages fleuris.

**Bonnes balades à tous en Tarn-et-Garonne !**



## SE REPÉRER SUR LE TERRAIN

- **EN DÉBUT DE CIRCUITS DANS LES VILLAGES :**  
Un panneau d'information est disposé à chaque départ de circuit dans un endroit où le parking est aisé. Il reprend la totalité du réseau des sentiers du Brulhois et vous indique pour chaque circuit la durée, le kilométrage, le type de pratique conseillée, le numéro et la couleur correspondante à chaque parcours.
- **LE LONG DU PARCOURS :**  
les panneaux directionnels reprennent le numéro et la couleur du circuit et vous indique la direction à suivre. Certains sentiers sont communs à plusieurs circuits, vous trouverez donc parfois plusieurs numéros sur le même panneau. Les circuits sont balisés dans un seul sens (cf cartes).

**Tous les randonneurs empruntent les circuits sous leur propre responsabilité.**

Ces circuits empruntent parfois des sentiers privés pour lesquels les propriétaires ont donné une autorisation de passage.

### MERCI D'EN TENIR COMPTE ET DE RESPECTER LES CONSIGNES SUIVANTES :

#### LES COMMANDEMENTS DU RANDONNEUR :

- **Connaître, aimer et respecter la nature et le monde rural.**
- Savoir écouter la nature et ne pas crier
- Ne pas souiller la nature et **emporter avec soi ses déchets**
- Ne pas casser les branches et **respecter les vergers, les vignobles et les jeunes plantes, ne pas cueillir les fruits de cultures.**
- Admirez les fleurs et plantes sauvages, **ne pas les ramasser**
- Observer les animaux **sans les déranger**
- **Ne pas effrayer les troupeaux** et refermer les clôtures derrière soi.
- Ne pas faire de feux.
- Faire attention aux cigarettes mal éteintes.
- Rester sur le sentier balisé, ne pas piétiner les sous-bois ni les cultures.

**ASSOCIATION "LES SENTIERS DU BRULHOIS"**  
 Au conservatoire de la ruralité et des métiers d'autrefois  
 Cabernès - 82340 Donzac  
 Tél : 05 63 29 21 96 - www.donzacnet.fr  
**OFFICE DE TOURISME DE DONZAC**  
 Mairie de DUNES : 05 63 39 50 51  
 Mairie de DONZAC : 05 63 39 91 84  
 Mairie de SAINT LOUP : 05 63 39 56 39  
 Mairie de SISTELS : 05 63 39 30 72  
 Communauté de Communes des Deux Rives  
 2, rue du général Vidalot BP 75 - 82403 Valence d'Agen cedex  
 Tél : 05 63 29 92 00 - Fax : 05 63 29 92 01  
 info@cc-2rives.fr

**ADRESSES UTILES**  
 Pour venir :  
 RN 113 entre Agen et Moissac  
 A52 Toulouse/Bordeaux : sortie n° 8 Valence d'Agen.  
 Prendre direction Valence d'Agen. Au premier rond-point, rejoindre les communes de Saint-Loup, Donzac, Dunes et Sistels.



**COMMENT S'Y RENDRE**

## TARN-ET-GARONNE

**DONZAC • DUNES • SAINT-LOUP • SISTELS**

**GUIDE RANDO PÉDESTRE • ÉQUESTRE • VTT**



# LES SENTIERS DU BRULHOIS

